



## DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE PIERRES

Séance du 29 avril 2026

L'an deux-mille-vingt-six, le vingt-neuf avril à 10 heures, se sont réunis à la mairie, dans la **salle du Conseil, 1 place Jean Moulin à Pierres**, la commission administrative du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de PIERRES, sous la présidence Madame Carine ROUX, Présidente du CCAS, dûment convoqués le 17 avril 2026

<b>Nombre de membres en exercice :</b>	<b><u>13</u></b>
<b>Nombre de membres présents :</b>	<b><u>11</u></b>
<b>Nombre de suffrages exprimés :</b>	<b><u>13</u></b>

**Présents :** Céline MOSCA, Serge RENAULT, Jacques BOULOT, Stéphanie OBIS, Thierry TONDEUX et Bruno LUSZEZYSZYN, membres élus.  
Charles MIRGUET, Hélène CAYUELA, Consuelo ILLAND et Florence SERRA, membres nommés

**Pouvoirs :**  
Bernadette MAURY donne pouvoir à Jacques BOULOT.  
Sandrine DOUBRE donne pouvoir à Céline MOSCA.

**Absents excusés :** /

**Le secrétariat a été assuré par :** Stéphanie OBIS

**Objet :** Approbation de l'affectation des résultats 2025 au budget primitif 2026 du CCAS de PIERRES

Considérant les résultats des sections d'investissement et de fonctionnement ;

Madame la Présidente demande aux membres de la commission administrative de procéder à l'affectation du résultat de clôture de l'exercice 2025, lequel se présente de la façon suivante :

- Au compte 002 – excédent de la section de fonctionnement pour un montant de **15 709,78 €**
- Au compte 001 – déficit de la section d'investissement pour un montant de **- 645,54 €**

Après en avoir délibéré, les membres de la commission administrative **À L'UNANIMITÉ, DÉCIDENT D'AFFECTER** au budget primitif 2026 les résultats de l'exercice 2025 comme présenté ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme.  
Fait à Pierres le 30 avril 2026.  
La Présidente du CCAS,  
Carine ROUX.



## DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE PIERRES

Séance du 29 avril 2026

L'an deux-mille-vingt-six, le 29 avril à 10 heures, se sont réunis à la mairie, dans la salle du Conseil, 1 place Jean Moulin à Pierres, la commission administrative du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de PIERRES, sous la présidence de Madame Carine ROUX, Présidente du CCAS, dûment convoqués le 17 avril 2026

<b>Nombre de membres en exercice :</b>	<b><u>13</u></b>
<b>Nombre de membres présents :</b>	<b><u>11</u></b>
<b>Nombre de suffrages exprimés :</b>	<b><u>13</u></b>

**Présents :** Céline MOSCA, Serge RENAULT, Jacques BOULOT, Stéphanie OBIS, Thierry TONDEUX et Bruno LUSZEZYSZYN, membres élus.

Charles MIRGUET, Hélène CAYUELA, Consuelo ILLAND et Florence SERRA, membres nommés

**Pouvoirs :**

Bernadette MAURY donne pouvoir à Jacques BOULOT.

Sandrine DOUBRE donne pouvoir à Céline MOSCA.

**Absent excusé :** /

**Le secrétariat a été assuré par : Stéphanie OBIS**

**Objet :** Approbation du budget primitif 2026 du CCAS.

Madame la Présidente propose d'approuver le budget primitif 2026 du CCAS de Pierres qui s'équilibre comme suit :

	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
<b>Fonctionnement</b>	<b>39 709,78 €</b>	<b>39 709,78 €</b>
<b>Investissement</b>	<b>-645,54 €</b>	<b>0,00 €</b>

Après en avoir délibéré, les membres de la commission administrative,  
**À L'UNANIMITÉ, ADOPTENT** le budget primitif de l'exercice 2026, qui s'équilibre comme ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme.  
Fait à Pierres le 30 avril 2026  
La Présidente du CCAS,  
Carine ROUX.

